

Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance

Rapport d'étape 2018

Une ville où chacun
a son chez-soi



Tables des matières

Message du maire, Jim Watson	2
Message de la conseillère Jenna Sudds	3
Message de la conseillère Catherine McKenney	4
Un chez-soi pour tous 2014-2024	5
Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance	6
Logement et population : principales données	7
Qu'est-ce qu'un chez-soi veut dire pour moi?	8
Logement communautaire	9
Subvention au logement pour venir en aide aux ménages qui habitent dans un logement appartenant à un propriétaire privé	11
Garantir le bon état de nos logements	11
Un chez-soi pour tous	12
Refuges d'urgence	14
Itinérance chronique et épisodique	16
L'itinérance chez les Autochtones	18
Les 12 dimensions de l'itinérance chez les Autochtones	19
Dénombrement ponctuel des personnes en situation d'itinérance	20
Services aux sans-abris	22
Prévention	23
Prestations au logement	24
Résultats du programme Logement d'abord	25
Programmes de financement pour le logement	26
Possibilités de financement	27
Prochaines étapes	28



Message du maire, Jim Watson

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport d'étape 2018 de la Ville d'Ottawa concernant notre Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance. À la lumière des initiatives en cours et de ce que nous avons accompli jusqu'à maintenant, il apparaît clairement que notre communauté partage notre vision d'une ville où chacun a accès à un logement abordable et convenable et dispose du soutien nécessaire pour réussir à long terme.

Durant la quatrième année de notre Plan nous avons réalisé des progrès en fonction des priorités de notre Plan : augmenter l'offre de logements abordables, veiller à ce que les logements actuels sont en bon état, travailler à mettre fin à l'itinérance chronique, et nous assurer que les gens obtiennent l'aide dont ils ont besoin pour conserver leur logement. En outre, nous avons construit de nouveaux logements abordables en milieu de soutien pour les familles, les aînés et les personnes qui sortent de l'itinérance, mis en place de nouvelles subventions au logement pour contribuer à l'abordabilité et investi dans les rénovations pour améliorer la durabilité de nos communautés de logements communautaires.

Bien que nous ayons bien progressé, il reste beaucoup à accomplir pour donner accès à des logements abordables dans le marché locatif compétitif d'Ottawa. Nos listes d'attente pour des logements subventionnés et abordables s'allongent et un nombre croissant de personnes ont recours aux refuges d'urgence, en dépit du succès du programme Logement d'abord. Nous continuons d'offrir des refuges sécuritaires et temporaires aux personnes qui n'ont plus de logement stable et à celles qui ont choisi d'élire domicile à Ottawa.

Dans le budget de 2019, le Conseil municipal s'est engagé à investir 15 millions de dollars en financement des immobilisations pour la construction de logements abordables : le plus important investissement en la matière dans l'histoire de la Ville. Cette somme s'ajoute aux 111 millions de dollars que la Ville versera en 2019 pour financer le fonctionnement et la rénovation des logements communautaires, les subventions au logement, les services de soutien et les autres initiatives en matière d'itinérance. De plus, elle a déjà sélectionné des terrains municipaux longeant la nouvelle ligne de train léger pour y faire de nouveaux aménagements résidentiels afin que les gens aient accès au transport en commun à proximité de leur domicile.

Pour que l'initiative du Plan poursuive sur sa lancée, il faudra que divers intervenants déploient des efforts de coordination et de collaboration. Nous allons nous appuyer sur les partenariats existants et en établir de

nouveaux afin d'offrir le vaste éventail de services nécessaires pour assurer l'offre de logements sécuritaires et convenables aux personnes vulnérables de notre collectivité.

J'aimerais remercier les nombreux partenaires communautaires, les résidents et les personnes ayant une expérience concrète qui continuent de nous transmettre leurs idées et commentaires sur la mise en œuvre du Plan.

Par ailleurs, j'aimerais remercier notre nouvelle agente de liaison spéciale en matière de logement et d'itinérance, la conseillère Catherine McKenney. Sa passion et son dévouement envers les personnes dans le besoin, de même que les liens solides qu'elle entretient dans le secteur du logement et de la lutte contre l'itinérance, font d'elle une ardente défenderesse de cette importante priorité dans l'ensemble de la Ville.

Nous continuerons de faire des demandes de financement pour le programme dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement du gouvernement fédéral et d'explorer les nouvelles possibilités qui s'offrent à nous dans le cadre de la Stratégie de renouvellement du secteur du logement communautaire du gouvernement provincial afin d'atteindre rapidement nos objectifs.

L'actualisation de mi-parcours de notre Plan décennal est en cours, et nous présenterons un plan à jour, à échelle locale, exhaustif et coordonné pour améliorer de façon concrète la vie des résidents d'Ottawa.

Merci

Le maire, Jim Watson



Message de la conseillère Jenna Sudds

Pour les résidents des quatre coins de la Ville, il demeure difficile de trouver un logement sécuritaire, convenable et abordable. Les conditions tendues du marché locatif, le faible taux d'inoccupation et la hausse des loyers font en sorte que de nombreuses personnes ne parviennent pas à trouver un logement qui répond à leurs besoins ou doivent consacrer une part si élevée de leur revenu aux frais de logement qu'elles peinent à satisfaire leurs besoins fondamentaux. Sans logement permanent, il est difficile de participer à la vie économique, sociale et culturelle variée de la ville.

Bien que nous ayons fait d'énormes progrès grâce au Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance, nous devons veiller à la flexibilité des services de logement et de soutien afin qu'ils soient adaptés aux besoins des gens, mais aussi aux transformations du secteur du logement. La Ville s'engage à améliorer l'offre de logements abordables en faisant des investissements stratégiques, notamment les 15 millions de dollars en financement des immobilisations approuvés par le Conseil en mars 2019; en repérant les terrains municipaux pouvant être aménagés, et en maintenant ses engagements en matière de logements

communautaires et en maintenant son investissement de 16 millions de dollars dans le Plan d'investissement dans le logement et la lutte contre l'itinérance.

Les problèmes d'itinérance et de disponibilité et d'abordabilité des logements auxquels la Ville fait face sont complexes; aucun ordre de gouvernement ne peut les résoudre seul facilement. Pour atteindre nos objectifs ambitieux et améliorer les conditions de vie des résidents en situation de pauvreté, nous avons besoin d'un engagement et d'un financement continu de la part de tous les ordres de gouvernement.

L'actualisation à mi-parcours de notre Plan décennal va bon train, et de nombreux intervenants du secteur travaillent sur les composantes essentielles du système de logement dans le cadre de tables de planification. Les consultations sont en cours et les résidents auront maintes occasions de nous faire part de leurs opinions et recommandations sur ce qui pourrait contribuer à la réussite du Plan. J'ai hâte que le nouveau plan soit présenté au Conseil municipal au printemps 2020.

Conseillère Jenna Sudds

Quartier Kanata-Nord

La présidente du Comité des services communautaires et de protection



Message de la conseillère Catherine McKenney

Notre ville a atteint un point critique au chapitre de la disponibilité de logements abordables et de l'itinérance. Nous savons qu'une fois qu'une personne a accès à un logement permanent et abordable, d'autres aspects de sa vie se placent d'eux mêmes puisque cette personne dispose de la stabilité nécessaire pour prendre soin d'elle-même et de ses proches.

En tant qu'agente de liaison de la Ville en matière de logement et d'itinérance, je continuerai de travailler avec mes collègues du Conseil municipal afin de trouver des moyens par lesquels la Ville peut répondre à ce besoin urgent, ainsi qu'avec nos partenaires fédéraux et provinciaux pour faire en sorte que nous saisissons toutes les occasions de fournir un logement sûr et abordable à ceux qui en ont le plus besoin.

Comme nous nous penchons sur la mise à jour du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance de la Ville, il est impératif d'établir des objectifs audacieux appuyés par des mesures concrètes et réalisables en vue de mettre fin à l'itinérance et d'offrir des logements abordables à tous les résidents.

Même si nous avons progressé dans ce domaine en investissant 15 millions de dollars dans de nouveaux logements abordables et en réservant à l'aménagement de logements abordables les terrains situés à proximité des stations de transport en commun que possède la Ville, il est essentiel que nous fassions avancer davantage les choses. Nous pourrions en effet accroître les suppléments de loyer et les allocations logement. Nous pourrions nous assurer qu'un système efficace a été mis en place pour réduire drastiquement l'itinérance chronique des personnes et des familles, et identifier des actions parallèles qui nous permettraient de réduire au minimum le nombre de personnes et de familles qui se retrouvent sans abri. Nous pourrions mettre en œuvre une politique ferme de zonage d'inclusion qui forcerait les promoteurs à consacrer au logement abordable un pourcentage des nouvelles habitations. Grâce à ces actions concrètes, nous pourrions alors atteindre les objectifs ambitieux de notre Plan.

Nous avons l'occasion aujourd'hui de donner l'exemple par nos efforts pour mettre fin à l'itinérance et relever le défi de l'abordabilité du logement pour tous.

Catherine McKenney

Conseillère Somerset,
Agente de liaison spéciale sur le
logement et l'itinérance

Un chez-soi pour tous 2014-2024

Notre Plan décennal améliorera le système de services de logement pour assurer de meilleurs résultats à nos résidents.

La Ville d'Ottawa s'est engagée à mettre un terme à l'itinérance chronique et à créer une ville où chacun dispose d'un logement sûr et abordable dans le quartier de son choix.

Ce que nous voulons

Tout le monde a un chez-soi

La demande est comblée
par différents moyens :
Construction | Achat
Réaménagement | Subventions
au logement

Le parc de logements est bien
géré et en bon état

Les gens obtiennent le soutien dont ils ont besoin

Les gens reçoivent les services appropriés
pour pouvoir conserver leur logement et
éviter de retourner à la rue

Les personnes qui perdent leur logement
sont en sécurité et ont accès à un refuge
temporaire adéquat et à de l'aide pour
trouver un logement

Il n'y a pas d'itinérance chronique

Travailler ensemble

Ottawa est dotée d'un système de logement intégré
sensible aux besoins des résidents

L'amélioration des politiques, la planification et la coordination
des services sont combinées à un financement soutenu
provenant de tous les paliers de gouvernement pour répondre
aux besoins des citoyens

Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance

Le 1^{er} janvier 2012, la *Loi de 2011 sur les services de logement* a remplacé la *Loi de 2000 sur la réforme du logement social*. En vertu de cette loi, les municipalités étaient tenues d'élaborer et de mettre en œuvre un plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance axé sur les systèmes afin de répondre aux besoins locaux tout en tenant compte des intérêts provinciaux, et d'assurer le suivi du plan.

Le plan de la Ville a été élaboré en collaboration avec des partenaires communautaires à la suite de vastes consultations auprès d'un large éventail d'intervenants et approuvé par le Conseil municipal le 25 septembre 2013.

Le Plan, intitulé « **Un chez-soi pour tous** », fournit un cadre pour régler les problèmes d'abordabilité et de disponibilité des logements, coordonner les services aux sans-abri et les services de soutien, et prévenir l'itinérance.

Examen de mi-parcours du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance : « Actualisation »

Tous les cinq ans, les municipalités doivent revoir et rajuster leur plan au besoin.

La Ville a lancé l'actualisation de mi-parcours de son plan en décembre 2018.

Le Plan doit être remis au gouvernement provincial d'ici le 31 décembre 2019.

Le Plan sera approuvé par le Conseil municipal au printemps 2020.

Actualisation du Plan

Objectifs

- Réaffirmer les priorités du Plan
- Faire état des progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs
- Établir de nouvelles cibles à court et à long terme
- Veiller à bien définir les responsabilités et se doter de mesures du rendement fiables
- Renforcer les partenariats

Stratégies de mobilisation

Vaste consultation et éducation

- Partenaires communautaires
- Intervenants
- Le public
- Personnes ayant une expérience concrète
- Directions générales de la Ville

Approche collaborative

7 tables de planification

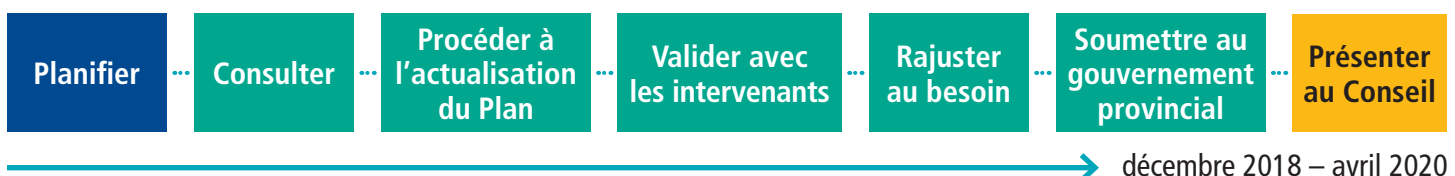
pour orienter l'examen et soutenir la mise en œuvre.

60 membres

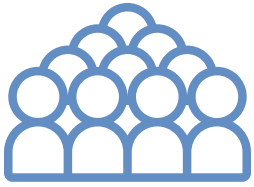
représentant le secteur du logement et de la lutte contre l'itinérance, plaider.

Plus de 700 personnes ont été consultées à ce jour

Feuille de route de l'examen de mi-parcours



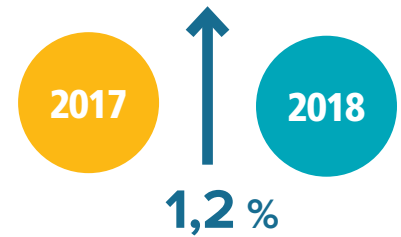
Logement et population : principales données



La population d'Ottawa

991 429

Estimations de la Ville d'Ottawa à la fin de 2018



69,7 %



9 888 personnes se sont installées à Ottawa en 2015 et 2016, soit une augmentation de **69,7 %** par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la migration nette la plus élevée vers Ottawa depuis 2001.

Locataires

42 % des locataires dépensent plus de 30 % de leur revenu avant impôt pour payer le loyer médian d'un logement local adéquat, abordable et convenable.

42 %



Le taux d'inoccupation

a atteint **1,6 %** en octobre 2018, alors qu'il était de 1,7 % en octobre 2017.



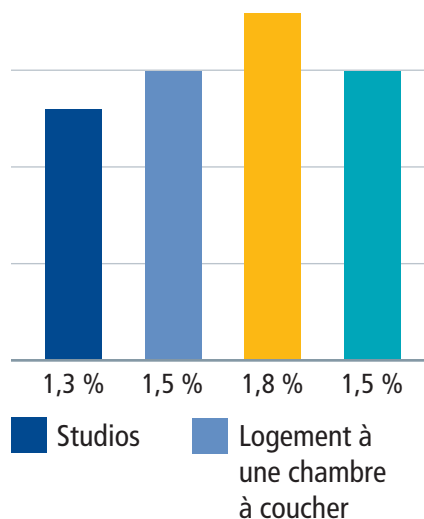
Généralement, un taux d'inoccupation sain est de **3 %**.

Loyer moyen du marché pour tous les types de chambres en 2018

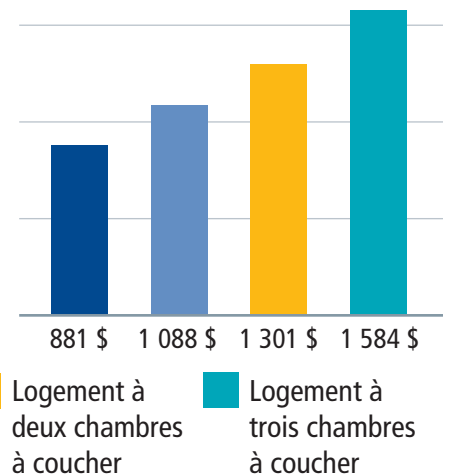
Ville	Loyer
Toronto (RGT)	1 359 \$
Kingston	1 181 \$
Ottawa-Gatineau	1 174 \$
Kitchener	1 138 \$
Guelph	1 109 \$
Hamilton	1 077 \$
Peterborough	1 027 \$
London	995 \$

Location à Ottawa-Gatineau

Taux d'inoccupation 2018 (%)



Loyer moyen du marché selon le nombre de chambres en 2018



Source : Recensement de 2016 de Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Ville d'Ottawa

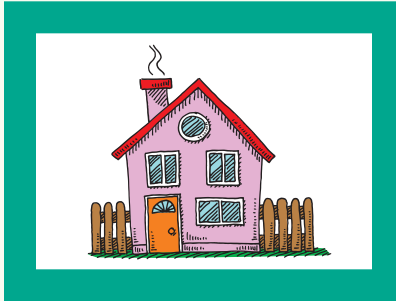
Qu'est-ce qu'un chez-soi veut dire pour moi?

L'accès à des logements adéquats, abordables et convenables est essentiel pour bâtir des collectivités dynamiques et inclusives. La Ville offre une gamme d'options de logement pour répondre aux besoins des particuliers. À la question « Que signifie pour moi avoir un chez-soi? », les résidents d'Ottawa de tous âges répondent clairement que leur chez-soi est plus qu'un simple refuge. C'est un endroit sûr où l'on ressent un sentiment d'appartenance, un endroit pour bâtir sa vie, fonder une famille et réaliser ses ambitions.

« Avoir UNE MAISON,
un souhait qui se réalise »



« Un endroit pour élever mes enfants »



« Famille et sourires »



« Maman, papa et mon chien »



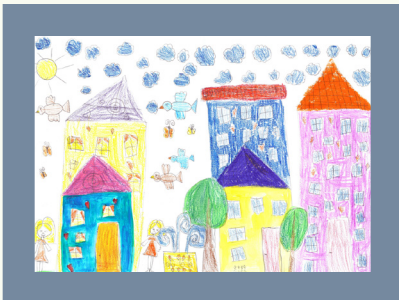
« L'avenir »



« Paix et bonheur »



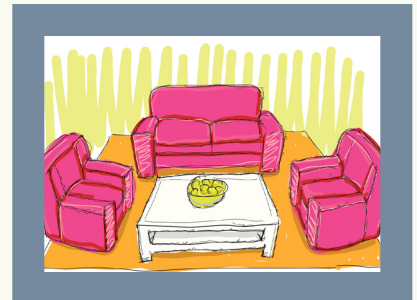
« L'endroit où nous pouvons
vivre en toute sécurité »



« C'est se sentir protégé »



« Sécurité, détente, confort »



Ville d'Ottawa – Consultation sur le plan décennal 2013 – Projet de cartes postales

Une ville où chacun a son chez-soi

Logement communautaire

(anciennement connu sous le nom de Logement social)

À Ottawa, 52 fournisseurs de logements communautaires

(des organismes de logement sans but lucratif, des coopératives et le Programme de suppléments de loyer) fournissent des logements en location abordables à

18 000 ménages à faible revenu.

L'accès à un logement à loyer indexé sur le revenu (logement subventionné ou communautaire) se fait par l'intermédiaire d'une demande d'inscription à la liste d'attente centralisée administrée par le Centre d'enregistrement pour les logements communautaires au nom de la Ville d'Ottawa.

Selon leur situation, les ménages peuvent se voir attribuer une priorité provinciale ou locale pour accéder aux logements subventionnés.

Priorités provinciales

Désignation provinciale de ménage prioritaire :

- Un ménage dont un membre est victime de violence, subit ou a récemment subi de mauvais traitements de la part d'une personne avec qui il vit ou a vécu et pour qui un changement de logement permettrait d'atténuer le danger.

Logement trop grand :

- Un ménage qui habite dans un logement communautaire à loyer indexé qui compte plus de chambres à coucher que la taille de sa famille ne le permet.

Priorités locales

Urgence pour des raisons de sécurité :

- Ménages qui ne répondent pas aux critères à remplir pour être désignés comme ménages prioritaires, mais dont un membre fait l'objet de mauvais traitements par un membre de la famille ou un ancien partenaire, ou voit sa sécurité menacée de façon régulière ou extraordinaire par une personne qui n'est pas un membre de la famille, et pour qui un changement de logement permettrait d'atténuer le danger.

Situations médicales constituant un danger de mort :

- Ménage dont un membre est atteint d'une maladie en phase terminale ou d'une maladie grave mettant sa vie en danger, dont l'état s'aggrave en raison de ses conditions de logement actuelles et pour lequel un changement de logement éliminerait le danger de mort.

Sans abri :

- Ménages dont la situation d'itinérance est confirmée et dont les membres dorment dans un refuge ou vivent dans la rue.

Locataires établis :

- Ménages qui vivent actuellement chez un fournisseur de logement communautaire dans un logement de taille appropriée et qui ont subi une perte de revenu importante tout en payant un loyer à la valeur du marché et qui souhaitent demander une subvention (loyer indexé sur le revenu) afin de demeurer dans leur logement actuel.

Ménages déplacés à loyer indexé au revenu :

- Ménages bénéficiant d'une subvention à loyer indexé sur le revenu et qui ont dû quitter leur logement pour une raison hors de leur contrôle (conversion en copropriété, incendie, catastrophe naturelle).

Ménages autonomes qui ont bénéficié d'un logement en milieu de soutien :

- Ménages qui, comme locataires d'un organisme de logement offrant du soutien sur place, ont démontré, à la satisfaction de l'organisme de logement en milieu de soutien, qu'ils sont désormais autonomes, avec ou sans soutien.

Liste d'attente centralisée

En chiffres

Nombre total de ménages inscrits sur la Liste d'attente centralisée **12 163**

↑ **14,8 %** d'augmentation par rapport à **10 597** (2017) à **12 163** (2018)

Nouveaux cas : 4 835

nouveaux ménages candidats inscrits
à la Liste d'attente centralisée



Cas réglés : 1 519

ménages inscrits la Liste d'attente
centralisée ayant obtenu un logement



766 familles logées (2018)



753 personnes seules logées (2018)

Pour qu'un ménage inscrit sur la Liste d'attente centralisée puisse être logé, un autre ménage doit d'abord quitter un logement communautaire subventionné. En 2018, seulement 1 519 ménages vivant dans une unité subventionnée ont quitté leur logement communautaire, ce qui a permis à 1 519 nouveaux ménages d'y aménager.

Nombre d'unités du portefeuille de logements communautaires selon le nombre de chambres à coucher*

Studios	482
Logement à une chambre à coucher	7 852
Logement à deux chambres à coucher	4 506
Logement à trois chambres à coucher	3 431
Logement à quatre chambres à coucher	669
Logement à cinq chambres à coucher	182

Ménages logés en 2018 selon le nombre de chambres à coucher

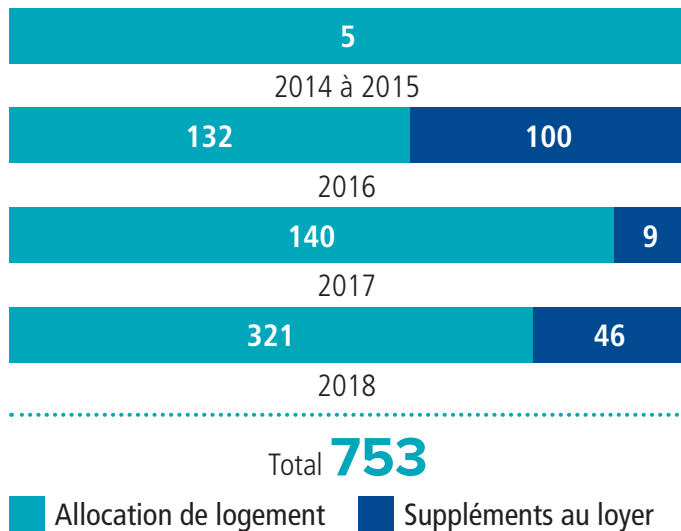
Studios	64
Logement à une chambre à coucher	685
Logement à deux chambres à coucher	434
Logement à trois chambres à coucher	277
Logement à quatre chambres à coucher	46
Logement à cinq chambres à coucher	13

*Non compris les unités visées par un supplément au loyer sur le marché privé.



Subvention au logement pour venir en aide aux ménages qui habitent dans un logement appartenant à un propriétaire privé

Nouvelles subventions de logement (de 2014 à 2018)



3 123 logements

dans le cadre du programme de suppléments au loyer et avec des fournisseurs de logements privés constitués en personne morale et des fournisseurs sans but lucratif

807 allocations de logement au 31 décembre 2018

Investissements 2018

28 million de dollars

investis dans les suppléments au loyer et les allocations de logement

Le **Programme de suppléments au loyer** offre une aide sous forme de loyer indexé sur le revenu aux ménages admissibles figurant sur la liste d'attente centralisée. La Ville conclut des contrats relatifs à des logements précis avec des propriétaires du secteur privé et du secteur sans but lucratif qui sont prêts à participer au programme. Le ménage verse environ 30 % de

son revenu mensuel brut à titre de loyer au propriétaire, auquel est versé directement le solde du loyer mensuel par le Programme de suppléments au loyer. La subvention est rattachée au logement et n'est donc pas transférable si le locataire souhaite déménager.

Quant à l'**allocation de logement**, il s'agit d'une subvention pouvant être versée directement à un locataire

admissible ayant besoin d'aide pour payer son loyer. Cette prestation, qui peut être versée directement au propriétaire, s'élève à 250 \$ pour une personne seule, montant auquel s'ajoutent 50 \$ pour chaque autre membre de la famille. Elle peut être transférée n'importe où dans la ville. Un ménage recevant une allocation de logement peut rester sur la liste d'attente centralisée.

Garantir le bon état de nos logements

Si nous voulons conserver nos logements communautaires et abordables actuels, il est important de les garder en bon état.

Les travaux de réfection portent sur les points suivants :

- accessibilité
- réparation de toits
- améliorations visant l'efficacité énergétique
- modernisation des ascenseurs
- remplacement de fenêtres
- travaux sur les systèmes mécaniques
- travaux sur les enveloppes de bâtiment

Investissements des gouvernements fédéral et provincial et de l'administration municipale en 2018

24,6 million de dollars investis en rénovations

48 projets de rénovation

5 170 logements ayant fait l'objet de travaux de rénovation

Un chez-soi pour tous

Logements abordables et en milieu de soutien

Qu'est-ce que l'abordabilité?

Action Ottawa est le principal programme de la Ville qui a pour but d'accroître l'offre de logements abordables à Ottawa. Le programme combine des mesures incitatives de la Ville et un financement gouvernemental afin d'aider les promoteurs privés et sans but lucratif à construire de nouveaux logements locatifs abordables pour les ménages à revenu modeste et faible. Dans le cadre du programme, l'abordabilité est définie comme un loyer égal ou inférieur à 80 % du loyer moyen du marché établi par la Société canadienne d'hypothèque et de logement.

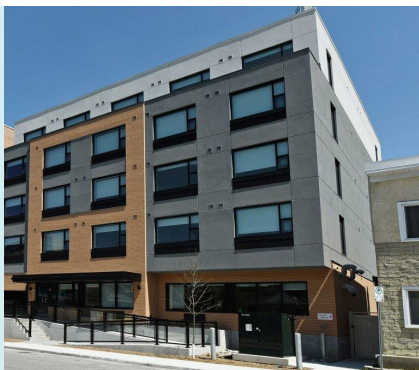
Achèvements réalisés (2014-2017)

- 2014** Logement communautaire d'Ottawa (84 logements)
Choix personnel vie autonome (11 logements)
Wigmanen Inc. (41 logements)
- 2015** Société John Howard (34 logements)
- 2016** Logement communautaire d'Ottawa (6 logements)
Salus Ottawa (42 logements)
- 2017** Multifaith Housing (98 logements)
Montfort Renaissance (48 logements)

Achèvements réalisés en 2018

Société John Howard 55-59, avenue Carruthers

- 36 logements mixtes en milieu de soutien
- Accès à du soutien sur place, y compris des programmes de santé et d'aptitudes à la vie quotidienne



Le Pilier, logements pour femmes 373, avenue Princeton

- 42 logements en milieu de soutien pour femmes
- Accès à des programmes, y compris la planification d'objectifs pour la transition vers une vie autonome

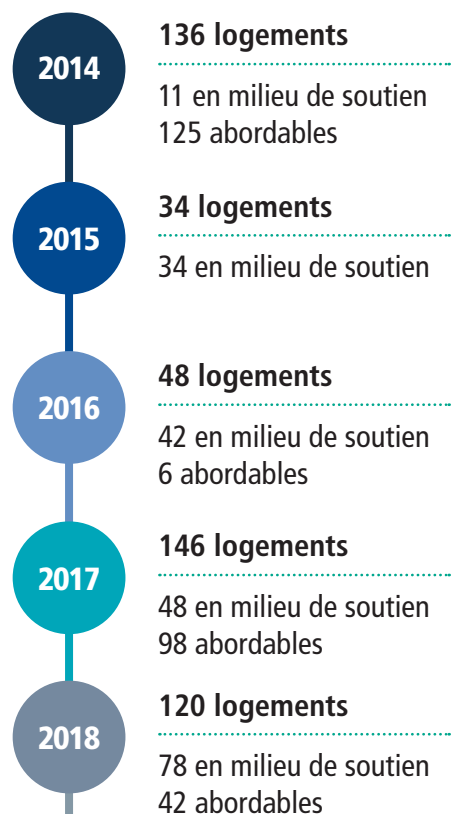


Logement communautaire d'Ottawa 900, rue Merivale

- 42 logements à une chambre à coucher liés au Centre de santé et de ressources communautaires Carling
- Réduction de 75 % de la consommation d'énergie d'exploitation

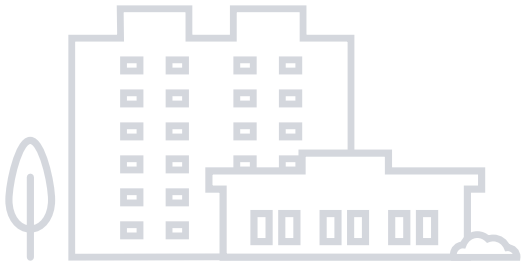


Logements abordables et en milieu de soutien achevés



Total de 484 logements

213 en milieu de soutien
271 abordables



Plus de 26 millions de dollars investis en 2018

pour construire ou acquérir de nouveaux logements pour les personnes ayant besoin de mesures de soutien et de logements locatifs abordables ainsi que l'accès à la propriété à prix abordable avec Habitat pour l'humanité de la région d'Ottawa.

Logements abordables et avec services de soutien en cours d'aménagement

Logement communautaire d'Ottawa 811, avenue Gladstone

- 140 logements à composition mixte
- Logements ciblés pour les personnes âgées et les familles
- Première phase de réaménagement pour Rochester Heights



Kings Daughters and Sons 567, rue Cambridge

- Ajout de 58 logements locatifs abordables pour les personnes âgées à la résidence pour aînés actuelle
- Partenariat avec le Carefor Community and Health Services



Société John Howard 289, avenue Carling

- 40 logements en milieu de soutien
- Immeuble de six étages à usage mixte
- Services de soutien à des jeunes en âge de transition ainsi qu'à des hommes et à des femmes célibataires



410 nouveaux

logements abordables
et avec services de
soutien en cours
d'aménagement

Association canadienne pour la santé mentale

1365, rue Bank (8 logements
en copropriété)

Cumberland Housing Corp.

2980, chemin Colonial (15 logements)

Service ontarien de la surdicécité

1670, rue Devine (6 logements)

Habitat pour l'humanité

6208, boulevard Jeanne d'Arc
(16 logements)

Holland Properties

161, rue Presland (30 logements)

Société John Howard

289, avenue Carling (40 logements)

Kings Daughters and Sons

567, rue Cambridge (58 logements)

Logement communautaire d'Ottawa

- 811, avenue Gladstone
(140 logements)
- 3225, promenade Uplands
(16 logements)

Les Bergers de L'Espoir

765, chemin de Montréal
(42 logements)

Bureau des services à la jeunesse

2887, promenade Riverside
(39 logements)

Refuges d'urgence

L'itinérance est attribuable à divers facteurs : changement dans les circonstances économiques, éclatement de la famille, violence familiale, toxicomanie, problèmes de santé mentale, la migration et immigration au Canada.

La Ville possède et exploite un refuge pour familles et travaille en partenariat avec huit organismes communautaires pour offrir des services de refuge d'urgence temporaires et sécuritaires aux personnes dans le besoin. Le but est d'aider ces personnes à se stabiliser et à trouver et conserver un logement abordable et adéquat.

La demande de lits en refuge d'urgence continue d'augmenter : de 2017 à 2018, la hausse a été de 6,5 %. Les familles restent le principal facteur déterminant de cette augmentation, en raison principalement de l'immigration et de l'arrivée de personnes provenant d'autres villes et d'autres provinces. Le nombre de jeunes (18 ans et moins) ayant accès aux refuges d'urgence a continué de diminuer en 2018, tandis que tous les autres secteurs ont connu une augmentation.



En 2018, 7 937 personnes ont séjourné dans un refuge d'urgence.

Nombre total de personnes utilisant un refuge d'urgence de nuit à Ottawa

	2014	2015	2016	2017	2018	Variation
Nombre total de personnes	6 438	6 763	7 118	7 453	7 937	6,5 % (484)
Hommes seuls	3 013	2 939	3 082	3 182	3 228	1,4 % (46)
Femmes seules	904	913	958	885	934	5,5 % (49)
Jeunes seuls (18 et moins)*	374	380	286	254	222	-12,6 % (-32)
Cellules familiales	696	772	874	975	1 078	10,6 % (103)
Membres de familles	2 253	2 616	2 850	3 217	3 640	13,1 % (423)
Nombre total de nuits	504 106	500 140	525 796	655 703	716 947	9,3 % (61 244)

* Comprend le séjour dans les refuges pour jeunes désignés et les placements en motel.

Durée moyenne de séjour (en jours)

	2014	2015	2016	2017	2018	Variation
Moyenne générale	78	74	74	88	90	2,3 % (2)
Hommes seuls	65	65	61	58	61	5,2 % (3)
Femmes seules	60	59	59	64	63	-1,6 % (-1)
Jeunes seuls	39	33	47	54	56	3,7 % (2)
Familles	106	93	94	124	123	-0,8 % (-1)

On observe une légère augmentation de 2,3 % de la durée moyenne du séjour entre 2017 et 2018. La durée moyenne de séjour a légèrement diminué chez les femmes célibataires et les familles (1 nuit). Alors que le nombre de familles cherchant un refuge d'urgence a augmenté de 10,6 % (de 975 à 1 078 familles), la durée du séjour a diminué de 0,8 % (1 nuit) en 2018. Il y a eu une légère augmentation chez les hommes célibataires et les jeunes célibataires (3 et 2 nuits respectivement).

Pourquoi le recours aux refuges d'urgence augmente-t-il?

- Faibles taux d'inoccupation
- Augmentation des loyers
- Demande élevée
- Manque de logements construits à des fins locatives
- Augmentation de la population

Le détournement

Le détournement est une stratégie qui empêche les personnes qui vivent une crise de logement d'entrer dans le système des refuges d'urgence en ciblant d'autres solutions de rechange sécuritaires et appropriées à l'utilisation des refuges. Le but est de tenter de résoudre les problèmes dès le début en ayant recours aux aidants naturels et à une « approche plus légère » avant d'intervenir plus intensément avec le système des refuges d'urgence ou d'autres services destinés aux sans-abri. Les mesures de soutien comprennent la recherche de logements de rechange, même à court terme, et l'établissement de liens avec les ressources financières et communautaires pour aider les personnes à trouver un logement.



En 2018, il y a eu **1 612 cas de détournement des refuges d'urgence.**

Jeunes

Le nombre total de jeunes âgés de 16 à 25 ans ayant eu recours à un refuge d'urgence n'a pas changé entre 2017 et 2018. Le nombre de jeunes hommes a augmenté de 6,8 %, tandis que le nombre de jeunes femmes a diminué de 10,7 %.

En raison de la capacité limitée des refuges et des logements de transition destinés aux jeunes, 616 des 794 jeunes qui ont eu recours à un refuge en 2018 ont obtenu des services dans le réseau de refuges pour adultes. 60 jeunes environ ont utilisé ce service chaque nuit, soit une augmentation de 3,5 % entre 2017 et 2018.

Durée moyenne de séjour chez les jeunes de 16 à 25 ans (en jours)

	2014	2015	2016	2017	2018	Variation	
Total	912	892	829	794	794	0 %	(0)
Hommes	571	543	506	487	520	6,8 %	(33)
Durée moyenne de séjour	38	41	37	34	37	8,8 %	(3)
Femmes	341	349	323	307	274	-10,7 %	(-33)
Durée moyenne de séjour	44	37	44	56	50	-10,7 %	(-6)

Familles

La demande de placement en refuge chez les familles a augmenté en 2018, ce qui a amené un plus grand nombre de familles à être logées dans des motels, des hôtels et des résidences d'établissements d'enseignement postsecondaire. La Ville a réagi en concluant de nouveaux accords avec ses partenaires et en augmentant la capacité avec ceux-ci.

Occupation moyenne des familles par nuit dans des motels

	2014	2015	2016	2017	2018	Variation	
Familles	97	79	92	181	219	21,0 %	(38)

Itinérance chronique et épisodique

Hommes

En 2018, la Ville a enregistré une augmentation de 10,8 % du nombre de cas d'itinérance chronique chez les hommes célibataires (de 315 hommes en 2017 à 349 en 2018), avec une augmentation correspondante de la durée de leur séjour de 1,5 % ou 4 jours. Cette augmentation peut être attribuée à la pénurie croissante de logements convenables qu'ils peuvent se permettre. Le fait que cette augmentation ne soit pas plus importante est attribuable au programme Logement d'abord et à des investissements réalisés dans le logement en milieu de soutien depuis 2014.

Femmes

Entre 2017 et 2018, le nombre de femmes en situation d'itinérance chronique a diminué de 3,1 % (de 97 à 94 femmes), tandis que celui de femmes en situation d'itinérance épisodique est resté stable.

Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique ou épisodique						
	2014	2015	2016	2017	2018	Variation
Hommes seuls						
Chronique	358	362	352	315	349	10,8 % (34)
Épisodique	71	59	76	72	76	5,6 % (4)
Femmes seules						
Chronique	82	86	91	97	94	-3,1 % (-3)
Épisodique	13	17	13	—	—	— —
Jeunes seuls						
Chronique	5	—	5	11	8	-27,3 % (-3)
Épisodique	—	0	—	—	0	— —
Familles						
Chronique	95	78	87	234	266	13,7 % (32)
Épisodique	0	0	0	0	0	0 % 0 %

*un tiret (—) indique moins de 5.

Jeunes

L'itinérance chronique a légèrement diminué, passant de 11 jeunes en 2017 à 8 en 2018; le nombre total de jeunes en situation d'itinérance est quant à lui resté le même, soit 794 en 2017 et 2018. Les refuges pour jeunes offrent des services de soutien améliorés dont le but est d'aider les jeunes à réussir leur transition vers un logement abordable convenable ou à rétablir les liens familiaux.

Personnes en situation d'itinérance chronique :

Personnes qui sont sans abri et l'ont été pendant au moins six mois dans la dernière année.

Personnes en situation d'itinérance épisodique :

Personnes qui sont sans abri et l'ont été au moins trois fois dans la dernière année, avec un intervalle d'au moins 30 jours entre chaque séjour dans un refuge d'urgence.

Familles

L'itinérance chronique des familles a augmenté de 13,7 % (passant de 234 familles en 2017 à 266 familles en 2018) en raison du manque d'options de logements communautaires et abordables. En conséquence, les familles sont restées plus longtemps dans le système des refuges familiaux – 272 nuits en moyenne en 2018.

Durée moyenne de séjour						
	2014	2015	2016	2017	2018	Variation
Hommes seuls						
Chronique	280	277	273	271	275	1,5 % (4)
Épisodique	63	57	59	49	57	16,3 % (8)
Femmes seules						
Chronique	270	276	266	252	271	7,5 % (19)
Épisodique	66	67	50	—	—	— —
Jeunes seuls						
Chronique	213	—	234	238	214	-10,1 % (-24)
Épisodique	—	0	—	—	0	— —
Familles						
Chronique	256	252	251	263	272	3,4 % (9)
Épisodique	0	0	0	0	0	0 % 0 %

*un tiret (—) indique moins de 5 ménages.

Un chez-soi pour tous

« J'étais sans abri et sans emploi avant d'être orientée vers le travailleur de Logement d'abord à la Société John Howard. Je travaille maintenant à temps plein et je partage un logement avec un ami. Je paie toutes mes factures et je cherche un appartement à louer par mes propres moyens. Mon travailleur de Logement d'abord m'a mis en contact avec une banque alimentaire, le Bureau des services à la jeunesse, un psychiatre et d'autres services de soutien communautaire. »



L'itinérance chez les Autochtones

L'itinérance chez les Autochtones désigne les « Autochtones » qui n'ont pas de domicile en raison de la colonisation ou de traumatismes ou, encore, dont les conditions sociales, culturelles, économiques et politiques les placent dans une situation de pauvreté. Sont considérés comme n'ayant pas de logement : ceux qui alternent entre les refuges et la situation de sans-abri, ceux qui vivent dans la rue, ceux qui s'hébergent chez des connaissances, ceux qui utilisent les refuges d'urgence, ceux qui vivent dans des logements non abordables, inadéquats, insalubres et non conformes aux normes ou ceux qui vivent sans droit au maintien des lieux; toute personne, quel que soit son âge, qui quitte un établissement (hôpital, centre de santé mentale et de traitement des toxicomanies, prison, maison de transition), qui doit fuir un foyer non sécuritaire en raison de la maltraitance sous toutes ses formes; tout jeune sortant de tout établissement de soins.

Source : *Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance*

Les tableaux ci-dessous fournissent des données sur les personnes ayant recours à un refuge d'urgence pour la nuit. Ces chiffres sont considérablement inférieurs au nombre d'Autochtones en situation d'itinérance. De nombreux autochtones ne demeurent pas dans le réseau de refuges, préférant errer d'un sofa à l'autre ou être hébergés par des proches ou des amis.

Nombre total de membres des Premières nations ¹ ayant eu recours à un refuge d'urgence de nuit à Ottawa						
	2014	2015	2016	2017	2018	Variation
Total	436	538	467	451	397	-12,0 % (-54)
Hommes seuls	265	327	303	301	276	-8,3 % (-25)
Femmes seules	84	96	100	92	71	-22,8 % (-21)
Jeunes seuls	25	28	22	13	12	-7,7 % (-1)
Membres de famille	49	62	35	36	33	-8,3 % (-3)

¹ Clients qui s'identifient comme membres des Premières Nations dans une réserve, hors réserve et non inscrits. (des ascendances autochtones)

Nombre total d'Inuits ayant eu recours à un refuge d'urgence de nuit à Ottawa						
	2014	2015	2016	2017	2018	Variation
Total	123	160	165	179	182	1,7 % (3)
Hommes seuls	66	77	73	92	99	7,6 % (7)
Femmes seules	49	61	67	52	56	7,7 % (4)
Jeunes seuls	5	5	9	10	—	— —
Membres de famille	8	11	12	21	19	-9,5 % (-2)

Nombre total de Métis ayant eu recours à un refuge d'urgence de nuit à Ottawa						
	2014	2015	2016	2017	2018	Variation
Total	36	64	59	55	62	12,7 % (7)
Hommes seuls	26	44	39	35	45	28,6 % (10)
Femmes seules	5	10	10	9	10	11,1 % (1)
Jeunes seuls	—	7	—	—	—	— —
Membres de famille	—	—	—	5	—	— —

*un tiret (—) indique moins de 5.

Les 12 dimensions de l'itinérance chez les Autochtones

Telles qu'articulées par les Peuples autochtones partout au Canada

Thistle, J. (2017.) Définition de l'itinérance chez les Autochtones au Canada. Toronto: Presses de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

Itinérance due à un déplacement historique

Communautés et Nations autochtones rendues historiquement sans abri après avoir été déplacées hors des terres autochtones précoloniales.

Itinérance due à une séparation géographique contemporaine

Une séparation d'une personne ou d'une collectivité autochtone de ses terres autochtones, après le contrôle colonial.

Itinérance due à une déconnexion spirituelle

Une séparation d'une personne ou d'une collectivité autochtone des visions du monde autochtone ou des connexions avec le Créateur ou autre déité équivalente.

Itinérance due à une perturbation ou à un déséquilibre mentaux

Une itinérance mentale, que l'on décrit comme un déséquilibre des facultés mentales, vécue par des personnes et des collectivités autochtones en raison de l'asservissement économique et de la marginalisation des peuples autochtones causée par la colonisation.

Itinérance due à la désintégration et à la perte culturelles

Une itinérance qui perturbe ou aliène complètement les personnes et les collectivités autochtones du réseau de relations de la société autochtone appelé « All My Relations » (Tous mes frères et sœurs).

Itinérance due au surpeuplement

Le nombre de personnes par habitation dans les foyers autochtones urbains et ruraux dépassant la moyenne nationale par foyer canadien, contribue par conséquent à la création d'espaces de vie insalubres, malsains et surpeuplés, et engendre à son tour l'itinérance.

Itinérance due au déplacement et à la mobilité

Des sans-abri autochtones mobiles qui se déplacent voyageant sur de longues distances entre les zones urbaines et rurales pour avoir accès au travail, aux soins de santé, à l'éducation, à des activités récréatives, à des services juridiques légaux et à l'aide à l'enfance, pour assister à des événements et à des cérémonies spirituelles, pour avoir accès à un logement abordable, et pour rendre visite à la famille, à des amis et à des membres de leur communauté.

Itinérance due au retour à la maison

Une personne ou les membres d'une famille autochtone qui ont grandi ou vécu hors de leur communauté d'origine pour un certain temps, et qui, à leur « retour » à la maison sont souvent perçus comme des étrangers, ce qui les rend incapables de se procurer une structure physique où vivre, en raison des barrières bureaucratiques fédérales, provinciales, territoriales ou municipales, du manque de collaboration des conseils de bandes ou des conseils communautaires, de l'hostilité des membres de la communauté ou des parents, de la violence latérale et du déracinement culturel.

Itinérance due à l'absence d'endroits où aller

Un manque total d'accès à un refuge, à un logement ou à un hébergement, aux services des refuges ou à des relations stables; la personne ayant littéralement nulle part où aller.

Itinérance due au besoin de fuir ou de s'éloigner du danger

Autochtones fuyant, quittant ou délaissant des foyers ou des logements insalubres, malsains, dangereux ou surpeuplés pour obtenir un minimum de sécurité ou pour survivre. Les jeunes, les femmes et les personnes LGBTQ2S y sont particulièrement vulnérables.

Itinérance due à une situation d'urgence

La combinaison de désastres naturels, de changements écologiques à grande échelle, de manipulations et de méfaits et d'actes de destruction commis par des humains ainsi que des obstacles bureaucratiques font que les Autochtones perdent leur foyer parce que le système n'est ni prêt ni disposé à absorber la demande immédiate de logements.

Itinérance des réfugiés climatiques

Les Autochtones dont le style de vie, le mode de subsistance et les sources d'aliments, les relations avec les animaux et les connexions à la terre ont été grandement altérés par des modifications météorologiques combinées sévères provoquées par le changement climatique. Ces modifications ont rendu des personnes et des communautés autochtones entières sans abri.

Dénombrement ponctuel

Du 19 au 20 avril 2018, la Ville d'Ottawa, en collaboration avec des partenaires communautaires, a procédé au décompte ponctuel sur une période de 24 heures. L'objectif était de dresser un portrait de la population en situation d'itinérance à Ottawa et de créer une base de référence pour mesurer les progrès accomplis en ce qui a trait à l'élimination de l'itinérance chronique d'ici 2024. Cette initiative constitue un exercice stratégique important : les résultats obtenus viendront enrichir notre bagage de connaissances sur les caractéristiques démographiques, les besoins et les réalités des sans-abri dans la collectivité. Il s'agit d'une occasion unique d'orienter la planification des services et programmes à venir ainsi que l'élaboration des politiques.



1 400

répondants
(personnes et familles)

plus de **200**

sondeurs issus du secteur des
refuges, de la santé, des services
correctionnels et des services sociaux

118

lieux de
recensement

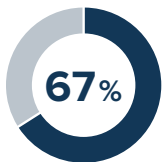
59

organismes
communautaires

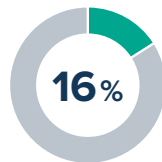
27

zones de
travail de rue

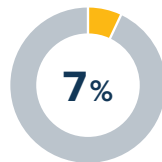
Endroits où vivent les sans-abris



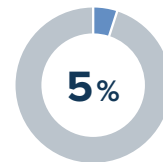
Refuges d'urgence



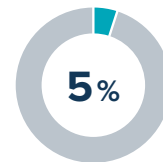
Logements
de transition



Chez une
connaissance



Dans la rue



Centre de traitement, prison
ou hôpital (sans domicile fixe)

Autochtones en situation d'itinérance

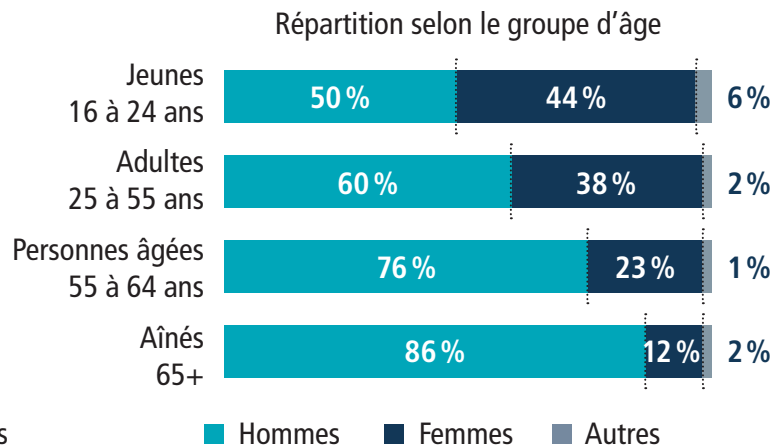
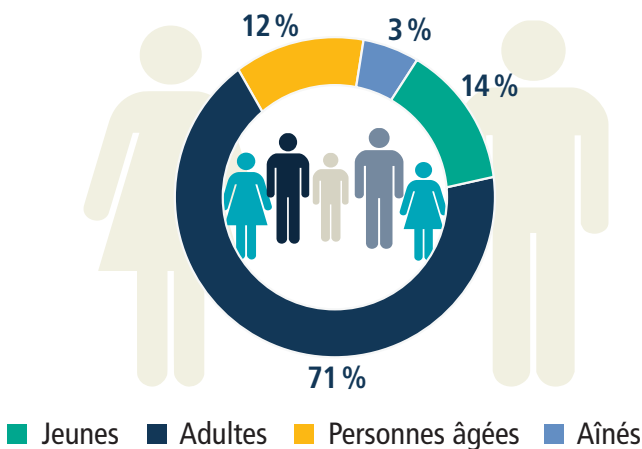


Selon les données du recensement, bien que les **Autochtones ne forment que 2,5 %** de la population d'Ottawa, **24 % des personnes en situation d'itinérance** se sont identifiées comme étant autochtones.

Premières Nations	45 %
Inuits	23 %
Métis	20 %
Ascendance autochtone	12 %

Parmi les **335** répondants autochtones, **47%** ont vécu dans une famille d'accueil.

Âge des personnes en situation d'itinérance



Principales raisons expliquant la plus récente perte de logement



- Problèmes de dépendance
- Incapacité à payer le loyer ou l'hypothèque
- Incarcération
- Conditions de logement non sécuritaires
- Autres circonstances

Antécédents de famille d'accueil et de foyer de groupe



des répondants ont affirmé avoir vécu dans une famille d'accueil ou dans un foyer de groupe.

Anciens combattants



5 % des répondants ont affirmé être d'anciens militaires ou d'anciens membres de la GRC. Parmi eux, 35 % se sont identifiés comme étant autochtones.



des répondants ont affirmé souffrir d'un de ces quatre troubles :

1. Trouble chronique ou grave
2. Déficience physique
3. Dépendance
4. Troubles de santé mentale



ont affirmé être de **nouveaux arrivants au Canada**.

Temps passé à Ottawa

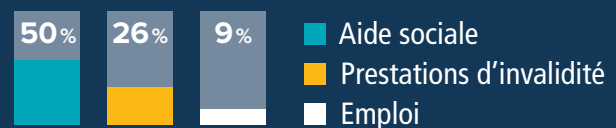


ont vécu à Ottawa un an ou moins



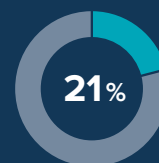
ont vécu à Ottawa toute leur vie

Trois principales sources de revenus



Familles

des parents ou tuteurs d'enfant ont vécu une situation d'itinérance pendant leur jeunesse.



Orientation sexuelle

des jeunes se sont identifiés comme étant homosexuels, bisexuels, bispirituels ou allosexuels, comparativement à un total estimatif de 10 % dans toute la population

Services aux sans-abri

La Ville administre le financement provenant des trois paliers de gouvernement en appui à un réseau de services aux sans-abri qui soutient des programmes visant à prévenir l'itinérance et à aider les sans-abri à trouver un logement stable.



19 millions de dollars

investis dans des programmes de logement et de lutte contre l'itinérance



55

partenaires fournissant des services et soutenant des personnes qui risquent de vivre ou qui vivent l'itinérance

Les programmes financés comprennent :

- ✓ le travail de rue
- ✓ le programme Logement d'abord
- ✓ Soutien en milieu de logements de soutien et en logements de transition
- ✓ Prévention de l'itinérance
- ✓ l'aide à la recherche de logement

Les causes de l'itinérance sont :

Facteurs individuels et relationnels

Circonstances personnelles ou événement familial (comme l'éclatement de la famille)

Facteurs structurels

Problèmes économiques ou sociétaux (p. ex., manque de logement ou de revenu)

Échec du système

Incapacité du système ou des institutions publiques à protéger les gens de l'itinérance, p. ex. la planification des congés d'hôpital, de la sortie de prison et de la protection de l'enfance

Un chez-soi pour tous

« Je suis occupé depuis que j'ai un travailleur social qui s'occupe de moi. J'apprends des techniques pour surmonter mes traumatismes et mon anxiété et on m'aide avec le processus d'appel du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et le système juridique en général. Nous avons fait la demande d'une subvention au logement et j'aurai mon appartement le mois prochain! Je sais que je me sentirai mieux quand j'aurai emménagé. »






Prévention

La prévention de l'itinérance renvoie aux politiques, aux pratiques et aux interventions qui réduisent la probabilité qu'une personne se retrouve dans une situation d'itinérance. Elle signifie également fournir aux personnes sans domicile les ressources et le soutien dont elles ont besoin pour se loger de façon stable, améliorer leur intégration et leur inclusion sociale et, finalement, réduire le risque d'un retour à l'itinérance.

La prévention de l'itinérance est la pierre angulaire de tout plan systémique visant à réduire et à mettre fin à ce phénomène.

Chaque année, la Ville investit **3,5 millions de dollars** dans des services directs afin d'empêcher les gens de perdre leur logement et de devenir des sans-abri, réduisant ainsi les coûts sociaux et économiques associés à l'itinérance.

Les typologies dans le tableau ci-dessous décrivent une variété de politiques, de pratiques et d'interventions visant à prévenir l'itinérance.

Typologie	Exemples	
 Prévention structurelle	Législation, politiques et investissements qui constituent des actifs et renforcent l'inclusion et l'égalité sociale.	Augmentation de l'offre de logements abordables et en milieu de soutien, stratégies de réduction de la pauvreté et aide financière pour les personnes à faible revenu.
 Prévention systémique	Remédier aux défaillances institutionnelles et systémiques qui contribuent aux risques d'itinérance.	Contrer les obstacles qui limitent l'accès aux services comme le manque de connaissances, les barrières linguistiques et culturelles, les incapacités, les problèmes de mobilité, la discrimination, l'âge, les coûts, etc. et voir à ce que les personnes à leur sortie des réseaux de services publics ne se retrouvent pas en situation d'itinérance.
 Intervention précoce	Politiques et pratiques visant à soutenir les personnes et les familles risquant l'itinérance ou qui se retrouvent depuis peu en situation d'itinérance.	Sensibilisation et engagement, détournement des refuges, prise en charge et évaluation coordonnées, médiation et réunification familiales, gestion de cas centrée sur la personne, aide à naviguer au sein des réseaux, interventions dans les écoles.
 Prévention des expulsions	Programmes et stratégies visant à éviter l'éviction des personnes à risque d'être expulsées de leur logement ainsi qu'à prévenir l'itinérance.	Loi régissant les propriétaires et les locataires, conseils et représentation juridiques, liaison avec les propriétaires, résolution de conflits et médiation, aide financière d'urgence, programmes de gestion financière, subventions au logement.
 Stabilité en matière de logement	Initiatives et mesures de soutien pour personnes sans abri leur permettant de sortir rapidement de l'itinérance et de ne plus jamais s'y retrouver.	Aide à obtenir et à conserver un logement; suppléments au loyer, soutien en situation de crise; Logement d'abord; faciliter l'accès aux programmes de soutien du revenu, d'éducation et de formation; créer des possibilités d'inclusion sociale.

Source : Stephen Gaetz et Erin Dej (2017). Une nouvelle direction : Un cadre pour la prévention de l'itinérance. Toronto : Presses de l'Observatoire canadien sur l'itinérance

Prestations de logement

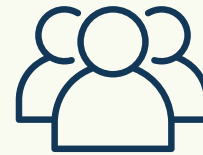
En 2018, la Ville a versé 8 millions de dollars en aide financière aux ménages admissibles afin de les aider à obtenir et à conserver un logement.

Les ménages reçoivent de l'aide pour :

- ✓ le paiement des arriérés de loyer et des services publics
- ✓ le paiement du loyer des derniers mois
- ✓ les dépôts exigés par les services publics
- ✓ les frais de déménagement
- ✓ le mobilier essentiel
- ✓ le paiement direct du loyer



8 millions
de dollars sous forme de
prestations de logement



1 946

ménages bénéficiant d'une
aide financière pour obtenir
et conserver leur logement

Un chez-soi pour tous

Maison Tewegan pour jeunes Autochtones – En janvier et en mars 2017, cinq jeunes résidentes de la maison Tewegan ont obtenu un logement. Elles ont aménagé dans des logements de la Société de logement SBL Gignul, de la Société de logement communautaire d'Ottawa et du secteur privé. Elles ont toutes eu accès à de l'aide financière afin de se procurer des meubles et de l'équipement pour s'installer chez elles. Le succès de ces jeunes femmes a servi d'inspiration aux autres clients du programme.



Résultats du programme Logement d'abord

Le programme Logement d'abord d'Ottawa lie un logement permanent à des mesures de soutien adaptées aux personnes et aux familles sans abri. Le programme a été élargi en 2018 à la mise en œuvre du nouveau programme de financement provincial appelé Logements pour de bon.

- **10** gestionnaires de cas en matière de logement
- **5** travailleurs de soutien aux pairs
- **310** subventions au logement
- Fonds pour le premier et le dernier mois de loyer
- Fonds pour payer les meubles et d'autres articles essentiels

13 organismes, comptant **77** chargés de cas en matière de logement et cinq travailleurs de soutien aux pairs, travaillent activement à fournir des services de Logement d'abord aux familles, jeunes, adultes, Autochtones et personnes qui viennent d'être libérées d'un centre de détention ou de recevoir leur congé de l'hôpital. En tout temps, plus de **990** adultes et **400** familles obtiennent du soutien aux différentes étapes de leur transition de l'itinérance à la stabilité en matière de logement.



882
personnes logées
depuis 2015

92 %
conservation de
logement

Célibataires

882 personnes ont été logées depuis avril 2015

425 personnes ont emménagé dans des logements du marché privé, **190** dans des logements communautaires et **267** dans des logements en milieu de soutien

La rétention des logements est de **83 %** à **6** mois et de **92 %** à **12** mois

215 personnes ont été diplômées dans le cadre du programme

Familles

Depuis 2011, le Centre de santé communautaire Pinecrest-Queensway pourvoit le programme Logement d'abord aux familles, qui offre des mesures d'aide complémentaire de six à neuf mois aux familles qui quittent le réseau de refuges.

378 ménages soutenus en 2018, dont **1 383 individus**, dont **746 enfants** de moins de 14 ans

1 786 ménages ont été soutenus depuis 2011

Un chez-soi pour tous

« Après 16 mois passés dans un refuge pour hommes, une gestionnaire de cas de Logement d'abord provenant de l'Association pour la santé mentale a pris mon dossier en main. Elle m'a aidé à apprendre à mieux gérer mon anxiété face à un traumatisme passé et m'a aidé à trouver un logement subventionné. En attendant d'emménager, elle m'apprend à faire un budget mensuel et à me procurer des meubles. »



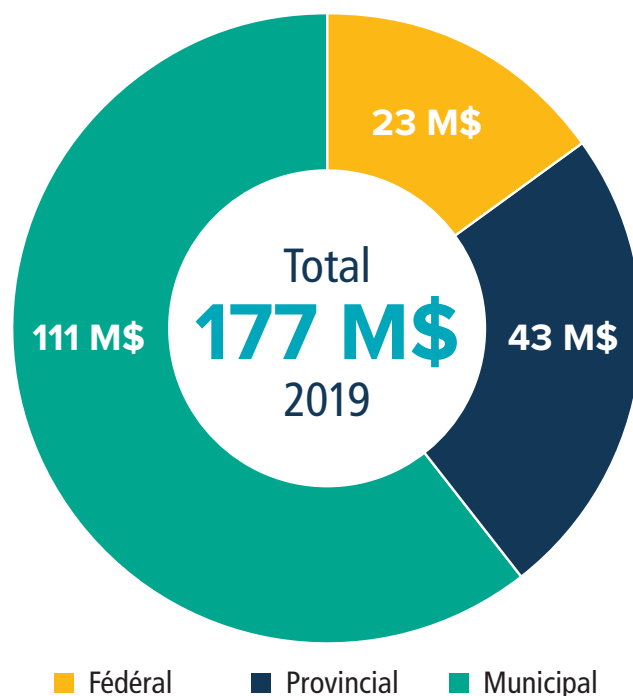
Programmes de financement pour le logement

Le coût des programmes de logement est partagé entre tous les paliers de gouvernement. En 2019, la contribution fédérale s'élève à environ 15 %, la contribution provinciale à 24 % et celle de la Ville d'Ottawa à 60 %.

Financement d'immobilisations municipales pour les nouveaux aménagements :

- L'exploitation et les réparations liées aux programmes de logement communautaire
- Les suppléments de loyer et les allocations de logement
- Les services de soutien visant à aider les personnes à trouver et à garder un logement
- Les programmes d'emploi pour les jeunes de famille à faible revenu
- Les arriérés de loyers et des services publics
- Le financement fonctionnement de logements en milieu de soutien

Financement d'immobilisations pour l'aménagement de nouveaux logements :



NOUVEAU!



- **15 millions de dollars** approuvés dans le budget 2019
- Repérage de terrains excédentaires offrant un potentiel d'aménagement à court et à moyen terme à protéger en vue de la construction de logements abordables

Un chez-soi pour tous

« J'ai passé plus d'un an à la Mission après avoir vécu une bonne partie de la dernière décennie dans la rue. Le gestionnaire de cas du refuge m'a aidé, même si je l'évitais au début. Finalement, j'ai trouvé de l'espoir et j'ai accepté de participer au programme Logement d'abord, où mon travailleur m'a trouvé un endroit où vivre et m'a aidé à m'adapter. Ça va plutôt bien. »



Possibilités de financement

(2018-2019)

Gouvernement fédéral

Stratégie nationale sur le logement

Un plan de 40 milliards de dollars pour faire en sorte que les Canadiens aient accès à des logements qui répondent à leurs besoins et qu'ils peuvent se payer.

Fonds national de co-investissement pour le logement

Prêts à faible coût et contributions en capital pour la construction de nouveaux logements abordables, de refuges, de logements de transition et de logements en milieu de soutien.

Financement de la construction de logements locatifs

Prêts à faible coût pour encourager la construction de logements locatifs dans toutes les régions du Canada.

Initiative des terrains fédéraux

Les terrains et les bâtiments fédéraux excédentaires sont utilisés pour créer des aménagements abordables, durables, accessibles et inclusifs sur le plan social.

Stratégie Vers un chez-soi

La stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance vise à soutenir les efforts des collectivités en matière de prévention et de réduction de l'itinérance.

Échelle provinciale

Nouvelle stratégie de renouvellement du secteur du logement communautaire

Une stratégie pour aider à protéger, maintenir, réparer les logements communautaires et à développer le secteur.

Initiative liée aux priorités de l'Ontario en matière de logement (IPOL) – avril 2019 (nouveau)

Vise l'offre de nouveaux logements abordables, la réfection et l'amélioration des logements communautaires, l'aide au loyer (suppléments de loyer et allocations de logement), le soutien aux locataires et l'accession à la propriété à prix abordable.

Initiative Canada-Ontario de logement communautaire (ICOLC) – avril 2019 (nouveau)

Vise la réparation et la modernisation des logements communautaires, le réaménagement de logements, les subventions à l'exploitation, les suppléments au loyer et les allocations de logement transférables.

Allocation Canada-Ontario pour le logement – avril 2020 (nouveau)

Dirige vers les ménages à faible revenu dont les besoins sont les plus grands, quel que soit le type de leur logement locatif, des subventions au logement transférables pour assurer l'abordabilité de leur logement.

Un chez-soi pour tous

« J'ai séjourné au refuge pour femmes. Je sortais rarement de ma chambre malgré les invitations que l'on m'adressait. Puis, j'ai accepté de passer une fin de semaine à un rassemblement de femmes au Minwaashin Lodge. J'ai adoré l'expérience et, par la suite, j'ai commencé à sortir régulièrement du refuge et à participer à des activités. Maintenant, je cherche du travail et je commence à faire des démarches pour me trouver un logement. Ils m'ont mis en contact. »



Prochaine étapes

Principales initiatives 2019 – 2020 :



Terminer la mise à jour de mi-parcours du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance et le soumettre à la province pour le 31 décembre 2019



Allouer 29 millions de dollars en fonds nouveaux pour la création de logements abordables et en milieu de soutien



Effectuer les préparatifs pour le dénombrement ponctuel de 2020 de la Ville d'Ottawa qui consiste à dénombrer les personnes en situation d'itinérance



Allouer des fonds pour créer jusqu'à 300 nouvelles subventions aux logements pour les personnes en situation d'itinérance



Procéder à la révision des normes sur les refuges afin qu'elles reflètent l'évolution du milieu



Examiner et mettre en œuvre les recommandations de l'examen du programme Logement d'abord et de l'évaluation de la fidélité



Mettre en œuvre de nouveaux programmes dans le cadre de la Stratégie de renouvellement du secteur du logement communautaire du gouvernement provincial pour réparer, protéger et accroître l'offre de logements communautaires



Dans le cadre de la stratégie fédérale Vers un chez-soi, allouer de nouveaux fonds pour les services aux personnes en situation d'itinérance en collaboration avec les partenaires



Présenter une demande dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement afin de créer de nouveaux logements et un financement des paliers municipal et provincial, y compris l'accès aux terrains fédéraux



Présenter un rapport au Conseil sur le refinancement du Programme de logements communautaires à l'échéance des ententes d'exploitation



Améliorer les services aux résidents en modernisant le système de Logements communautaires



Pour en savoir plus sur les Services de logement à Ottawa :

- Écrivez à housing-logement@ottawa.ca
- Composez le 3-1-1

Pour en savoir plus sur les logements au loyer indexé sur le revenu :

- Consultez le www.housingregistry.ca/fr/
- Composez le 613-526-2088

Ligne d'assistance (information et aiguillage pour les services communautaires, sociaux, gouvernementaux et de santé :

- Composez le 2-1-1

Si vous avez besoin de soutien général au logement ou risquez l'expulsion :

Action-Logement, 261 rue Montreal

- Consultez le www.action-logement.ca
- Écrivez à info@action-logement.ca

Aide-logement, 309 rue Cooper, bureau 502

- Consultez le www.housinghelp.on.ca
- Écrivez à info@housinghelp.on.ca
- Composez le 613-563-4532

ottawa.ca
3-1-1    
TTY 613-580-2401